

cris l'utilité de la fécondation artificielle, à laquelle il devait sour être; un instant après, comme pour me remercier, il me serrait le doigt dans sa petite main pendant que j'opérais la section du cordon; je l'avais créé à coups de seringue, je le livrais au monde à coups de ciseaux.

La grossesse avait été normale et nullement compliquée; les suites furent également normales. C'est alors que j'instituai un traitement pour empêcher la reproduction des adhérences sacrées et prévenir une nouvelle rétroversion. Dans ce but, j'ai gardé la patiente dans la position horizontale pendant une trentaine de jours, mais par intervalles, évitant avec soin le decubitus dorsal, et préférant faire coucher la patiente sur le côté, et de temps à autre sur le ventre. Lorsque l'involution utérine fut considérée complète, je fis de la faradisation pour tonifier les ligaments et appliquai un pessaire en S que je surveillai attentivement. Au bout de un mois et demi je pus enlever le pessaire et ne pas revoir le déplacement se reproduire. Cette femme est actuellement enceinte de six mois, *naturellement* cette fois. Elle me dit un jour: "Docteur, pouvez-vous me dire combien je vais en avoir?"—"Comment, lui répondis je, c'est difficile, cela; je vous ai mise sur la voie, mais ne sais quand vous arrêterez."—"Mais alors, reprit-elle tout bas, je croyais que vous pouviez en juger par la provision que vous aviez déposée dans ma matrice." Elle croyait que j'avais compté les spermatozoaires et qu'à chacun, je suppose, devait correspondre un bébé.

*Obs. II.*—Mon second cas, fécondé le 26 juillet 1890, était à peu près semblable au premier, mais il y avait des adhérences plus fortes de l'utérus. Craignant un avortement possible, je n'ai cédé qu'aux instances des conjoints (des allemands cette fois). Mêmes précautions préalables. Grossesse un peu plus orageuse au point de vue des vomissements. Madame accoucha d'une fille qui me grogna "*guten morgen*" le 25 avril 1891. Traitement consécutif à peu près semblable au premier.

Ces derniers bons parents m'avaient rémunéré pour la fécondation, et m'avaient donné toute facilité pour suivre attentivement la grossesse; mais quand il s'agit de payer la délivrance, ils étaient si heureux qu'ils ont oublié le fécondateur et ils sont partis pour le pays de la liberté sans songer à m'indemniser, et emportant à la fois mon pessaire et mon bébé.

*Conclusions.*—1o La fécondation artificielle me paraît utile, sous toute réserve, dans les déplacements utérins avec adhérences *pas trop fortes* de l'utérus aux parties voisines.

2o Elle ne me paraît pas devoir être employée lorsqu'il existe les moindres complications inflammatoires.

3o Il faut surveiller attentivement les suites de couches et profiter de l'aide que la grossesse nous a donné pour corriger et maintenir corrigés les déplacements utérins.